



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question écrite n° 31440

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le rapport intitulé : « Attractivité des carrières de la recherche ». Ce rapport préconise une reconnaissance à sa juste valeur de la thèse de doctorat, comme c'est le cas dans les pays du monde les plus avancés en recherche et développement, et une meilleure insertion des docteurs dans le marché du travail, des mesures qui impliquent que ce diplôme - le plus élevé de l'université - soit enfin pris en compte dans les conventions collectives et permette également l'accès aux grands corps de l'État. Il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31440

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 2008, page 8303

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)